

où il a occasion de se faire entendre. Ce qu'on apprécie surtout dans les conseils qu'il donne aux cultivateurs, c'est qu'au lieu de leur recommander des changements radicaux dans le système de culture usité, il se contente, pour commencer, de leur enseigner à bien faire et à bien entretenir ce qu'ils font déjà, sachant bien qu'une réforme en attire une autre, et que là où il aura réussi à faire toucher du doigt les avantages d'un bon labour et d'un sol bien égoutté, il arrivera facilement à faire adopter tout un bon système d'engrais, et de culture améliorante et profitable.

« Dernièrement encore, dans une tournée d'inspection que j'ai faite dans le Comté de Chicoutimi, j'ai rencontré bon nombre de cultivateurs qui m'ont vanté les enseignements que leur avait développés M. Barnard, il y avait quelques mois, et qui se propoient bien de les mettre en pratique. Il a recommandé là, entre autres, les labours d'automne, et il a été écouté, au point que l'on m'a assuré que cette année il s'en est fait dans le Comté beaucoup plus que de coutume. De même pour l'élevage du bétail, chiffres du dernier recensement en mains, il leur a démontré qu'ils n'avaient pas assez de bétail pour l'étendue de terres qu'ils cultivaient, et que situés comme ils le sont, ils devraient produire le beurre et le fromage en quantité considérable, consumer sur place une forte partie de leurs grains et exporter des animaux. Sur ce point encore on lui donne raison, et je serais des plus surpris, si ces bonnes dispositions ne se traduisaient pas, dès l'année prochaine, par un accroissement sensible dans le nombre d'animaux qui seront mis en éleve dans ce Comté.

« On verra dans le rapport de M. Barnard l'énumération des localités qu'il a visitées. Il prend occasion de faire certaines observations sur des sujets qui se rattachent à l'Agriculture et à la Colonisation; quelques-unes de ces observations sont nouvelles, d'autres ont déjà été plus ou moins discutées; toutes méritent certainement l'attention, les meilleures feront leur chemin.

« Il serait à désirer qu'en faisant ses conférences agricoles M. Barnard continuât à visiter les Sociétés d'Agriculture qui se trouvent sur son passage, comme il l'a fait il y a un an; il n'en résulterait pas de surcroît de dépense appréciable, et les explications, les conseils qu'il pourrait donner, chemin faisant, aux officiers de ces Sociétés, contribueraient beaucoup, ce me semble, à faire disparaître les irrégularités dont se plaint M. le Président du Conseil dans les rapports des Sociétés, et à les amener à se conformer aux instructions et aux demandes du Conseil. Je me permets de consigner ici cette suggestion, parce que je sais que vous y êtes favorable, et que le Conseil d'Agriculture en ajoutant aux instructions émanant du Département les recommandations spéciales et les avis qu'il désirerait faire parvenir aux Sociétés, il ne pourrait manquer d'en résulter beaucoup de bien; c'est du reste l'opinion de plusieurs d'entre ceux qui ont le plus à cœur le progrès agricole.

La fabrication du sucre de betterave a vivement occupé l'attention de Mon. M. Garneau. De nombreuses communications ont été échangées à ce sujet entre le Département et les personnes les plus renommées en Europe qui s'occupent de cette industrie et qui sont à la tête des principaux établissements. Le Dr. Désaulniers a eu personnellement une entrevue avec MM. Tellier Wineqz et Nibelles, grands fabricants de sucre, de Bruxelles, qui sont disposés à traiter avec le Gouvernement de Québec, pour l'installation dans la Province d'une sucrerie de betteraves sur un grand pied.

Les cultivateurs des environs de Québec, et en particulier les membres de la Société d'Agriculture du comté de Québec, seraient disposés à cultiver autant de betterave à sucrer qu'il en faudrait pour l'alimentation d'une grande sucrerie; et il n'y a pas le moindre doute qu' aussitôt que l'on serait en mesure d'annoncer l'établissement certain d'une fabrique de sucre, soit à Québec, soit dans les environs, on pourrait compter sur une quantité suffisante de matière première, soit en traitant directement avec les cultivateurs, soit en formant une société qui s'engagerait à la fournir.

Dans les comtés de Richelieu et de St. Jean on s'est aussi occupé de cette question; on a même fait des essais de culture de betteraves sur une assez grande échelle dans ce dernier comté. M. Marchand, député de St. Jean, qui a pris une part active dans le but d'introduire dans son comté la culture de la betterave à

sucrer, a dernièrement offert de recueillir lui-même des renseignements sur les résultats obtenus dans la culture de cette plante, parmi ses constituants; ils seront donnés en appendice, s'ils parviennent au département à temps.

Il y a eu une diminution considérable dans le nombre des immigrants établis cette année dans la Province de Québec: 1872: 73, 4678; 1873-74, 4674; 1874-75, 2841. Les dépenses occasionnées pour l'immigration, durant cette dernière année, ont été de \$38,057.48, soit \$13.60 par émigrant.

Le département constate que réduit à ses justes proportions, le mouvement du repatriement a jusqu'ici été couronné de succès.

Malgré les nombreux obstacles suscités aux MM. J. A. Chi-coine et Ferdinand Gagnon, par les adversaires du Repatriement, pour des raisons inqualifiables, ces Messieurs n'en ont pas moins réussi dans leur œuvre de patriotisme et de dévouement. Les chiffres de l'Immigration venant des Etats-Unis au Canada, telle que constatée aux Bureaux de Douane de la Frontière ont été: Année 1873, 8,961; année 1874, 14,110. Les dépenses faites pour le Repatriement jusqu'au 30 octobre dernier ont été de \$10,873 et 75 centimes.

Les sommes dépensées pour les chemins de colonisation durant l'année fiscale 1874-75, ont été: Chemins de première classe, \$74,350 65; deuxième classe, \$21,288 82; troisième classe, \$9,728 49 — Total payé pour les trois classes, \$105,368 96. Longueur totale des chemins travaillés: 489 milles 10 arpents et un quart, avec en outre 8,601 pieds de ponts pour les trois classes.

Les chemins ruraux et la neige

La neige est un grand ennemi de la circulation dans nos campagnes. On sait que lorsque la neige couvre le sol de quelques pieds tout le monde rural est condamné à l'immobilité. Les chevaux et les bœufs sont captifs dans les étables, les charroyeurs de bois se croisent les bras et l'on attend que les chemins soient refaits pour se remettre à faire provision de bois de chauffage. Beaucoup d'enfants sont privés d'aller à l'école, au catéchisme; les paroissiens éloignés du village vont difficilement à l'église. Les malades sont souvent hors d'état de recevoir les secours de l'âme et les soins du médecin.

C'est donc une bonne et utile recommandation à offrir que celle de M. Volland, qui depuis quelques années a trouvé le moyen de rendre la circulation à tous les chemins de sa commune aussitôt que la neige commence à les envahir. Moyen simple, rapide, et à la portée de tous les cultivateurs, comme on va le voir.

« Aussitôt que la neige est tombée, écrit M. Volland à la Gazette des Campagnes de Paris, je ne lui donne pas le temps de se durcir par le tassement et par le piétinement des gens qui vont et viennent. Je prends un herse triangulaire. J'attache, avec des chevilles de fer aux deux côtés, deux planches un peu plus hautes que la couche de neige et se joignant en pointe au sommet du triangle qui est à l'avant. Bien entendu les dents sont en dessus, il s'agit de transformer la herse en traîneau.

« Assujettir est avant par un objet d'un certain poids pour l'empêcher de glisser sur la neige au lieu de la fendre et de l'écarter de deux côtés. J'attache un jalonnier au crochet de l'avant et j'attelle un ou deux chevaux, suivant l'épaisseur de la couche de neige, et je pousse mon attelage devant lui. La neige se range comme par enchantement des deux côtés de la herse, traîneau et déblaye le chemin sur une longueur égale à l'arrière de la herse. On rend ainsi praticable, avec la vitesse du pas d'un cheval, tous les chemins dont la neige interrompait l'usage.

« Dans les pays où la culture ne fait pas usage de herse triangulaires, il est très-aisé de fabriquer un traîneau de cette forme en attachant ensemble trois planches par des écrous, et en plaçant un crochet avec une volée d'attelage à l'avant.

Nous le répétons, cette invention d'un rural, qui n'est presque rien en apparence, serait d'un prix inestimable si on voulait en rendre l'emploi obligatoire dans nos campagnes qui la neige voue à l'isolement et à la privation de toute communication et de tout travail. Une journée de travail au moyen du traîneau chasse-neige, imaginé par M. Volland, ferait sur tous les chemins l'office des chasse-neiges sur les voies ferrées. Les administra-